



Consultation du ministère des Finances du Canada sur le cadre
fédéral régissant le secteur financier

Mémoire présenté par Finance Montréal

15 novembre 2016



Table des matières

INTRODUCTION	3
APPUI À L'INNOVATION ET À LA COMPÉTITIVITÉ TOUT EN ASSURANT LA STABILITÉ DU SECTEUR	8
ENCOURAGER LES NOUVEAUX ENTRANTS SUR LES MARCHÉS FINANCIERS ET FAVORISER LA CROISSANCE DES PME DU SECTEUR	8
TIRER AVANTAGE DE L'INTERNATIONALISATION DU SECTEUR FINANCIER	9
CONCLUSION	10



INTRODUCTION

Finance Montréal, la grappe financière du Québec, a été créée en 2010 par les acteurs du milieu financier québécois à l'invitation du gouvernement du Québec. Elle regroupe plus de 40 membres, incluant la plupart des grandes banques canadiennes, plusieurs compagnies d'assurances, des gestionnaires de fonds publics et privés, des universités, des associations œuvrant dans le secteur financier, le gouvernement du Québec et la Communauté métropolitaine de Montréal.

L'organisation travaille à améliorer la réputation de Montréal comme place financière de calibre mondial. Elle effectue des activités de démarchage afin d'y attirer des sociétés financières étrangères en faisant notamment la promotion de différentes mesures fiscales dont le crédit d'impôt pour les Centres Financiers Internationaux (CFI). Finance Montréal mise sur la concertation de ses membres pour identifier des projets qui stimuleront la croissance de l'industrie tout en augmentant le rayonnement des spécialisations financières que l'on retrouve à Montréal et au Québec.

Finance Montréal souhaite formuler des commentaires dans le cadre de la consultation initiée par le gouvernement fédéral. Compte tenue de sa mission, ces commentaires porteront essentiellement sur les moyens de développer le secteur financier canadien dans toutes les régions du Canada, notamment au Québec.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Finance Montréal partage le point de vue du gouvernement fédéral à l'effet que la présence d'un secteur financier solide, efficace et dynamique est un élément essentiel pour assurer le dynamisme de l'économie canadienne. Le secteur financier canadien est reconnu au plan international pour sa robustesse et la qualité de son encadrement. Il s'agit d'un atout important.

En plus de permettre l'allocation du capital nécessaire à l'activité économique dans son ensemble, le secteur financier contribue directement et de façon significative à l'économie canadienne et québécoise par les nombreux emplois stables et de qualité qu'elle crée. Selon Statistique Canada, les services financiers (intermédiation, courtage/investissements et assurance) représentent près de 7 % du produit intérieur brut (PIB) au Canada et 6 % du PIB du Québec. L'industrie regroupe environ 150 000 employés au Québec (dont les deux tiers sont à Montréal) et plus de 790 000 emplois sur l'ensemble du Canada. En ce qui concerne la qualité de ces emplois, notons qu'au Québec, la rémunération moyenne par employé dans le secteur



financier excède de plus de 30 % la rémunération moyenne par employé dans l'ensemble de l'économie.

Aussi, le secteur financier supporte indirectement plusieurs secteurs stratégiques de l'économie. Les dépenses des banques canadiennes en technologie de l'information atteignaient environ 14 milliards de dollars en 2015. Les institutions financières sont aussi des consommateurs importants de services professionnels (légaux, comptables, consultation stratégique, etc.). Il s'agit encore là aussi d'emplois de qualité qui sont bien rémunérés.

Globalement, le secteur financier est donc un secteur financier névralgique au Canada, tant par la nature de ses activités que par sa contribution à la croissance de l'économie canadienne. Or, à notre avis, trop peu d'efforts sont faits afin de le mettre en valeur et assurer son développement.

SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT ET DE CROISSANCE QUE PRÉSENTE LE SECTEUR FINANCIER

Le secteur financier canadien jouit d'une excellente réputation au plan international. La qualité du cadre réglementaire canadien et le passage relativement peu tumultueux à travers la crise financière de 2008 ont contribué à rehausser encore davantage sa réputation.

Toutefois, le secteur financier canadien et ses participants demeurent relativement peu connus au plan international. Dans une perspective de globalisation grandissante des marchés financiers, des efforts structurés devraient être mis en place afin de faire connaître *la marque financière canadienne*.

Il est important de noter que d'autres pays dans le monde ont compris l'importance stratégique du secteur financier comme vecteur de développement économique. Le gouvernement britannique appui fortement le développement de la place financière de Londres. Il en est de même pour Singapour, Hong Kong et le Luxembourg. Le Maroc s'est aussi donné une stratégie agressive visant à se positionner comme le hub financier de l'Afrique. Il est d'ailleurs intéressant de noter la progression impressionnante de cette place financière au cours des dernières années, notamment dans le classement Global Financial Centres Index (GFCI).

Ainsi, au delà des efforts faits pour s'assurer d'une réglementation favorisant la stabilité, l'efficacité et l'équité du système financier canadien, le gouvernement fédéral devrait appuyer le développement de ce secteur, notamment en soutenant les initiatives mises en place par les organismes œuvrant au développement des principaux centres financiers canadiens.



Ces efforts pourraient notamment mettre l'emphase sur la promotion du secteur financier canadien au plan international, accentuer la mise en valeur de ses institutions, de la profondeur du talent disponible (finance, technologie) et de la qualité de l'environnement canadien comme lieu d'implantation d'activités financières, notamment pour le *back offices* d'institutions internationales.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR FINANCIER CANADIEN DANS TOUTES LES RÉGIONS DU CANADA

Selon le classement GFCI de septembre 2016, quatre places financières canadiennes (Toronto (13^e), Montréal (15^e), Vancouver (20^e), Calgary (33^e)) sont classées parmi les 40 principales places financières dans le monde. Seulement les États-Unis font mieux en termes de nombre places financières présentes dans ce classement. Une étude récente par le Conference Board du Canada concluait que ces quatre places financières, bien que de tailles inégales et présentant des spécificités différentes, contribuaient substantiellement à l'activité économique dans l'ensemble du territoire canadien. Il s'agit là d'une caractéristique importante du système financier canadien.

Dans une perspective de développement économique, il est important de construire sur les atouts de ces quatre places financières. C'est pourquoi toute stratégie de mise en valeur du secteur financier doit être définie en collaboration avec les organismes actuellement dédiés au développement de ces places financières.

Dans le cas de Montréal et du Québec, les axes de développement ont déjà été clairement identifiés à savoir la retraite, les FinTechs, l'investissement responsable et l'attraction d'investissement direct étranger dans les services financiers sur le territoire montréalais. Finance Montréal est tout à fait disposé à travailler avec le gouvernement fédéral au développement de ces axes stratégiques.

Cela étant dit, il est important que le développement de l'encadrement financier au niveau fédéral ne vienne pas affaiblir certaines places financières au bénéfice d'autres. À cet égard, le projet de mettre en place un régulateur unique en valeur mobilière au Canada (régulateur coopératif) aurait vraisemblablement des impacts négatifs sur le secteur financier au Québec et dans d'autres régions. La mise en place d'un organisme central de réglementation des valeurs mobilières à Toronto, secondé par des bureaux régionaux d'« exécutants », entraînera nécessairement une perte de pouvoirs décisionnels pour le Québec, et ce, peu importe que le Québec adhère ou non au système. La structure proposée créera un éloignement entre les participants au marché et les centres décisionnels, une perte d'influence et d'expertise au Québec, ainsi qu'une migration d'emplois spécialisés vers Toronto, notamment dans le secteur des services professionnels (avocats, comptables, etc.) qui assistent les participants au marché.

RÉPONSES AU ENJEUX SPÉCIFIQUES DE LA CONSULTATION

1. Quels sont vos points de vue quant aux tendances et aux difficultés indiquées dans le présent document? Prévoyez-vous d'autres tendances ou difficultés qui pourraient avoir une influence importante sur le secteur financier à l'avenir?

Finance Montréal partage le point de vue du ministère des Finances en ce qui concerne les grandes tendances qui affectent le secteur financier. Les tendances identifiées posent effectivement des défis importants pour les institutions financières canadiennes. Sans vouloir minimiser les autres éléments, l'évolution technologique constitue vraisemblablement le principal défi auquel auront à faire face les institutions financières canadiennes à court et à moyen terme. En effet, les institutions financières devront investir des sommes importantes afin de maintenir leur compétitivité face à de nouvelles entreprises souvent moins réglementées et plus innovantes qui proposent des modèles d'affaires découlant des nouvelles technologies. Ces pressions surviennent alors que le secteur financier subit déjà la pression d'un environnement de marché difficile caractérisé par de faibles taux d'intérêt et une réglementation de plus en plus importante et coûteuse à administrer.

Cela étant dit, une tendance lourde non identifiée dans le document de consultation est le développement de l'investissement responsable (IR). En effet, la préoccupation croissante un peu partout dans le monde pour les enjeux environnementaux a amené les acteurs du milieu financier à revoir ses pratiques d'affaires et à chercher des rendements financiers tout en intégrant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs politiques d'investissement.

L'investissement responsable, au départ le fait d'une minorité d'acteurs financiers engagés, est aujourd'hui une tendance lourde qui percole de plus en plus dans les institutions financières traditionnelles («*mainstream*»). Avec une croissance comprise entre 30 et 75% de 2012 à 2014 en fonction des régions, les actifs gérés professionnellement selon des principes représenteraient aujourd'hui près de 30% des actifs dans le monde entier¹.

Au Canada, on constate que plus de 80 institutions financières sont signataires des Principes d'investissement responsable (PRI) de l'ONU, lesquels totalisent environ 1 500 signataires dans le monde gérant des actifs totalisant près de 60 000 milliards \$US. Des 80 signataires canadiens, environ la moitié sont basés au Québec, ce qui démontre l'intérêt et l'expertise que l'on trouve

¹ Étude sur l'investissement responsable à Montréal, Deloitte et Finance Montréal, Avril 2016



pour ce sujet chez les allocateurs et les gestionnaires d'actifs du Québec. Finance Montréal estime dans un scénario réaliste que les actifs sous gestions adoptant des stratégies IR au Canada pourraient passer de près de 945 milliards \$US en 2014 à 3 600 milliards \$US en 2020. L'investissement responsable engendre également passablement d'activité chez des fournisseurs de services professionnels qui accompagnent les acteurs du secteur financier dans leurs processus d'affaires. Il s'agit d'un impact économique et de rayonnement important qui contribue à la vitalité de l'écosystème de l'investissement responsable dans un centre financier donné.

2. Dans quelle mesure le cadre du secteur financier établit-il actuellement un bon équilibre relativement aux compromis entre les trois objectifs stratégiques fondamentaux de stabilité, d'efficience et d'utilité?

Dans la foulée de la crise financière de 2008, l'emphase au plan de l'encadrement du secteur financier au Canada a clairement été mis sur la stabilité. La mise en œuvre de réformes issues du G20, du Conseil de stabilité financière et des organismes qui établissent les normes internationales ont occupé la plus grande partie de l'agenda des politiques publiques. La situation canadienne à cet égard n'est pas différente de celle observée ailleurs dans le monde. Il s'agissait clairement de l'approche à privilégier compte tenu de l'importance des déficiences dans le fonctionnement et de l'encadrement du secteur financier que la crise financière a mis en lumière. Sans mettre de côté les enjeux liés à la stabilité du système financier, une place plus grande devrait maintenant être faite à l'efficience et à l'utilité.

En effet, l'apparition de nouvelles technologies financières, la nécessité pour les institutions financières de réduire leurs coûts dans un environnement où les conditions de marché sont difficiles et les attentes des consommateurs sont élevés nécessitent de porter maintenant une plus grande attention à l'efficience et à l'utilité. Il est à noter que stabilité, efficience et utilité ne sont pas nécessairement des concepts qui s'opposent. L'innovation technologique peut, par exemple, contribuer en même temps à la stabilité du système financier, à réduire les coûts des entreprises et améliorer l'expérience client.

3. Existe-t-il des leçons qui pourraient être retenues d'autres administrations en vue d'orienter la façon d'aborder les nouvelles tendances et les nouveaux défis?

Tel qu'indiqué précédemment, plusieurs gouvernements ailleurs dans le monde ont choisi de mettre en place des stratégies proactives afin de développer leur secteur financier. Le Canada devrait s'inspirer de ces approches.

De manière plus précise, au plan de l'appui à la FinTech et au développement technologique, les mesures mises en place par la Financial Conduct Authority (FCA) en Grande-Bretagne semblent particulièrement intéressantes. La FCA a contribué à la mise en place d'un Sandbox avec l'incubateur / accélérateur Level 39 au sein duquel des entreprises émergentes peuvent interagir avec le régulateur financier afin de valider la conformité à la réglementation de leurs nouvelles technologies et de leur modèle d'affaire. On note également l'initiative de la Singapour Monetary Authority (SMA) qui investit des ressources importantes afin d'appuyer le développement de la Fintech. La SMA a notamment créé un poste de Chief FinTech Officer à cet égard.

APPUI À L'INNOVATION ET À LA COMPÉTITIVITÉ TOUT EN ASSURANT LA STABILITÉ DU SECTEUR

Le gouvernement fédéral devrait prendre une approche davantage proactive à l'égard de l'innovation dans le secteur financier.

- Il devrait appuyer les initiatives des institutions financières et des places financières canadiennes afin de promouvoir l'innovation financière;
- Les organismes fédéraux directement ou indirectement impliqués dans la réglementation devraient dédier des ressources afin d'exercer une vigie constante de l'innovation mondiale et analyser ses impacts sur les consommateurs.

La meilleure manière d'assurer la stabilité financière dans un contexte d'innovation rapide est de valider tôt dans le processus d'innovation la conformité des nouveaux produits et modèles d'affaires avec les principes de la réglementation. Il faut aussi être en mesure d'adapter de manière fluide et rapide la réglementation lorsque les circonstances le nécessitent. Des délais à ces égards font souvent en sorte que des modèles d'affaires se développent de manière inadéquate. Il est alors difficile sinon impossible de rectifier le tir.

ENCOURAGER LES NOUVEAUX ENTRANTS SUR LES MARCHÉS FINANCIERS ET FAVORISER LA CROISSANCE DES PME DU SECTEUR

Le démarrage d'une PME dans le secteur bancaire et le secteur de l'assurance qui couvrirait un vaste éventail d'activité est une opération quasi impossible compte tenu des importantes barrières à l'entrée qui existent dans ces secteurs. Cela peut s'avérer possible dans des domaines d'activité précis et limités d'activité (paiement, prêt, etc.). C'est d'ailleurs, l'approche adoptée par les FinTechs émergentes.



Par ailleurs, des initiatives sont possibles dans d'autres secteurs d'activité afin de promouvoir le développement d'entreprises. Un exemple est la mise au en place au Québec du Programme des gestionnaires émergents (PGEQ) en collaboration avec Finance Montréal. Les objectifs de ce programme sont d'offrir des stratégies de placement permettant aux investisseurs institutionnels de diversifier leurs sources de rendements en étant exposés à des gestionnaires émergents, de promouvoir l'entrepreneuriat financier au Québec par l'octroi de mandats aux gestionnaires émergents et d'établir une structure opérationnelle et une structure de gouvernance dans le but de supporter les nouvelles firmes de gestion de portefeuille. En date du 15 novembre 2016, un fonds en gestion traditionnelle et un fonds en gestion alternative ont été créés et un total de près de 260 M\$ ont été amassés dans ces deux fonds auprès d'investisseurs institutionnels. Ces montants ont ensuite été alloués en mandats de gestion à neuf gestionnaires en émergence qualifiés par un comité avisé comptant 18 membres chevronnés de l'industrie des services financiers. Les gestionnaires sélectionnés auront ainsi l'opportunité de démontrer leur savoir-faire en matière de gestion de portefeuille et d'appliquer leur stratégie de placement à leur pleine mesure. En se bâtissant ainsi un *track record* sur un horizon de 3 ou 4 ans à l'intérieur du PGEQ, ils auront ensuite des arguments de poids pour convaincre d'autres investisseurs de leur confier des mandats de gestion, ce qui se traduira par une croissance de l'actif géré par des gestionnaires canadien et ultimement, par une plus grande activité économique créatrice de richesse dans ce créneau.

Finance Montréal est donc d'avis que le gouvernement du Canada pourrait s'associer à diverses initiatives de ce type qui peuvent avoir un impact significatif sur le développement économique du secteur financier.

TIRER AVANTAGE DE L'INTERNATIONALISATION DU SECTEUR FINANCIER

Par ailleurs, le Canada présente plusieurs atouts susceptibles d'intéresser des institutions financières internationales à y établir des activités, par exemple dans les activités de *back office*. Spécifiquement, le Canada dispose d'un bassin important de talent en Finance et en TI, d'un cadre réglementaire stable et prévisible, des coûts d'implantation relativement bas par rapport à d'autres juridictions et d'une fiscalité des entreprises relativement attrayantes. Dans un contexte où plusieurs grandes institutions financières dans le monde souhaitent réduire leur coûts, la localisation de certaines activités au Canada peut constituer une option attrayante.

Notons que des entreprises ont déjà choisi de localiser au Canada des activités afin de profiter de l'environnement d'affaire favorable. Par exemple, des institutions financières comme Société Générale, Morgan Stanley et BNP Paribas ont des activités importantes et croissantes à Montréal.

De plus, dans le cadre de sa mise à jour économique présentée le 1^{er} novembre 2016, le



ministre des Finances du Canada, M. Bill Morneau, a signalé l'intention du gouvernement de créer une organisation responsable d'attirer des investissements directs étrangers au Canada. Finance Montréal est d'avis que cet organisme devrait être bien outillée pour faire la promotion de l'industrie des services financiers du Canada et ainsi contribuer au renforcement de la *marque canadienne* en finance. Encore une fois, la mise en place d'une stratégie concertée en collaboration avec les organismes impliqués dans le développement des places financières canadiennes, dont Finance Montréal, pourrait donner des résultats aux impacts positifs pour l'économie canadienne et le positionnement de ses places financières dans l'échiquier mondial des services financiers.

CONCLUSION

L'exercice mené par le gouvernement du Canada visant à assurer la stabilité, l'efficacité et l'utilité des services financiers arrive à un moment où l'industrie est en pleine mutation. Les causes principales des changements en cours sont l'apparition de nouvelles technologies financières, l'accroissement de la pression réglementaire, un contexte économique de bas taux d'intérêts et des changements de comportements des consommateurs à la démographie vieillissante dans les pays occidentaux.

La combinaison de tous ces facteurs présente une obligation de changement pour une industrie séculaire dont le modèle a relativement peu évolué au fil des siècles. Il importe donc d'embrasser ce changement de façon intelligente et stratégique afin de préserver l'efficacité de ce rouage essentiel de l'économie canadienne. À cet égard, Finance Montréal invite le gouvernement du Canada à voir le secteur financier non pas seulement sous l'angle de l'encadrement réglementaire, mais également en termes de développement économique. Afin que cette industrie demeure compétitive et continue à créer des emplois de qualité offerts au Canadiens, le gouvernement du Canada pourrait contribuer aux efforts des acteurs de l'industrie visant à renforcer la *marque canadienne* en finance et à favoriser l'adoption des nouvelles technologies de façon sécuritaire et ce, pour le bénéfice des fournisseurs et des consommateurs de services financiers.

Le directeur général,



Mario Albert



Finance Montréal

1130 rue Sherbrooke Ouest, bureau 1600, Montréal (Québec) H3A 2M8

info@finance-montreal.com Téléphone : 514-287-1477 Télécopieur : 514-287-1694